



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
26 juillet 2017  
Français  
Original : russe

---

### **Lettre datée du 18 juillet 2017, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint les bulletins d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne entre le 15 et le 18 juillet 2017 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim  
(Signé) P. Iliichev



**Annexe à la lettre datée du 18 juillet 2017 adressée  
au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim  
de la Mission permanente de la Fédération de Russie  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Bulletin d'information du Ministère de la défense  
de la Fédération de Russie concernant l'application  
du mémorandum sur la création de zones de désescalade  
en République arabe syrienne (15 juillet 2017)**

**Réconciliation des parties belligérantes**

Au cours des dernières 24 heures, 4 accords de cessation des hostilités ont été signés avec les représentants des localités de la province d'Edleb suivantes :

- Baraghita
- Ouasta
- Rajala
- Tell el-Aghar

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation est passé à 2 015.

Les négociations visant à obtenir la cessation des hostilités se sont poursuivies avec les chefs de groupes de l'opposition armée dans les provinces d'Alep, de Damas, de Hama, de Homs et de Qouneïtra.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités, conformément à l'accord conclu le 27 février 2016, s'est maintenu à 153.

**Respect de la cessation des hostilités**

Le 30 décembre 2016 à minuit, un cessez-le-feu est entré en vigueur, conformément à l'accord commun sur le règlement global du conflit syrien.

Le nombre de groupes d'opposition armés ayant adhéré au cessez-le-feu est de 65.

Au cours des dernières 24 heures, le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de l'accord commun a recensé 9 violations, dans les provinces de Damas (4) et de Lattaquié (5).

Le bureau turc a quant à lui recensé 8 violations, dans les provinces de Damas (7) et de Deraa (1).

La partie russe a enquêté mais n'a pas été en mesure de confirmer que ces violations avaient bien eu lieu.

## **Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne (16 juillet 2017)**

### **Respect de la cessation des hostilités**

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Au cours des dernières 24 heures, le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de l'accord commun a recensé 6 violations, dans les provinces d'Alep (4) et de Lattaquié (2).

Le bureau turc a quant à lui recensé 5 violations, dans les provinces d'Alep (1), de Damas (3) et de Deraa (1).

La plupart des tirs d'armes légères enregistrés se sont produits dans des zones contrôlées par les groupes terroristes Front el-Nosra et État islamique d'Iraq et du Levant.

### **Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne**

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne a conduit 7 opérations humanitaires, soit :

- Six dans la ville d'Alep, qui ont permis de fournir 2,2 tonnes de colis alimentaires à la population locale;
- Une dans la province de Lattaquié, qui a permis de fournir 0,9 tonne de colis alimentaires à la population locale.

Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3,1 tonnes.

Une aide humanitaire a été apportée à 966 personnes.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 1 490.

Durant les opérations humanitaires qui ont eu lieu ces dernières 24 heures, les médecins de l'armée russe sont venus en aide à 274 personnes.

L'Organisation des Nations Unies et ses partenaires ont continué de fournir à la population de la République arabe syrienne une aide alimentaire, médicale, psychologique et juridique. En outre, la réhabilitation des infrastructures et la fourniture d'abris temporaires à toutes les personnes en détresse se sont poursuivies.

### **Réconciliation des parties belligérantes**

Au cours des dernières 24 heures, 7 accords de cessation des hostilités ont été signés avec les représentants de localités de la province de Homs. Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation est passé à 2 022.

Les négociations visant à obtenir la cessation des hostilités se sont poursuivies avec les chefs de groupes de l'opposition armée dans les provinces d'Alep, d'Edleb, de Damas, de Hama, de Homs et de Qouneïtra.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités s'est maintenu à 228.

## **Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne (17 juillet 2017)**

### **Respect de la cessation des hostilités**

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Au cours des dernières 24 heures, le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de l'accord commun a recensé 10 violations, dans les provinces d'Alep (2), de Damas (3) et de Lattaquié (5).

Le bureau turc a quant à lui recensé 9 violations, dans les provinces de Damas (6) et de Hama (3).

La plupart des tirs d'armes légères enregistrés se sont produits dans des zones contrôlées par les groupes terroristes Front el-Nosra et État islamique d'Iraq et du Levant.

### **Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne**

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne a conduit 4 opérations humanitaires, soit :

- Trois dans la ville d'Alep, qui ont permis de fournir 3,6 tonnes d'eau potable à la population locale;
- Une dans la localité de Jaba de la province de Qouneïtra, qui a permis de fournir 1,5 tonne de colis alimentaires à la population locale.

Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 5,1 tonnes.

Une aide humanitaire a été apportée à 1 602 personnes.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 1 494.

Durant les opérations humanitaires qui ont eu lieu ces dernières 24 heures, les médecins de l'armée russe sont venus en aide à 290 personnes.

Dans le cadre d'une opération humanitaire menée par l'Organisation des Nations Unies, des appareils de la compagnie aérienne russe Abakan Air ont largué en tout 21 tonnes de vivres à proximité de la ville de Deïr el-Zor.

L'Organisation des Nations Unies et ses partenaires ont continué de fournir à la population de la République arabe syrienne une aide alimentaire, médicale, psychologique et juridique. En outre, la réhabilitation des infrastructures et la fourniture d'abris temporaires à toutes les personnes en détresse se sont poursuivies.

### **Réconciliation des parties belligérantes**

Au cours des dernières 24 heures, 3 accords de cessation des hostilités ont été signés dans la province d'Edleb.

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation est passé à 2 025.

Les négociations visant à obtenir la cessation des hostilités se sont poursuivies avec les chefs de groupes de l'opposition armée dans les provinces d'Alep, d'Idlib, de Damas, de Hama, de Homs et de Qouneïtra.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités s'est maintenu à 228.

---

## **Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne (18 juillet 2017)**

### **Respect de la cessation des hostilités**

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Au cours des dernières 24 heures, le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de l'accord commun a recensé 5 violations, dans la province de Lattaquié.

Le bureau turc a quant à lui recensé 4 violations dans la province de Damas.

La plupart des tirs d'armes légères enregistrés se sont produits dans des zones contrôlées par les groupes terroristes Front el-Nosra et État islamique d'Iraq et du Levant.

### **Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne**

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne a conduit 3 opérations humanitaires dans la ville d'Alep, qui ont permis de fournir 3,6 tonnes d'eau potable à la population locale.

Une aide humanitaire a été apportée à 1 130 personnes.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 1 497.

Durant les opérations humanitaires qui ont eu lieu ces dernières 24 heures, les médecins de l'armée russe sont venus en aide à 359 personnes.

Dans le cadre d'une opération humanitaire menée par l'Organisation des Nations Unies, des appareils de la compagnie aérienne russe Abakan Air ont largué en tout 21 tonnes de vivres à proximité de la ville de Deir el-Zor.

### **Réconciliation des parties belligérantes**

Au cours des dernières 24 heures, aucun accord de cessez-le-feu n'a été signé avec les représentants de localités des provinces syriennes.

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation s'est maintenu à 2 025.

Les négociations visant à obtenir la cessation des hostilités se sont poursuivies avec les chefs de groupes de l'opposition armée dans les provinces d'Alep, d'Edleb, de Damas, de Hama, de Homs et de Qouneïtra.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités s'est maintenu à 228.